DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREGUIDEL

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260304-26_03_06-DE

N° 26-03-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars à vingt heures 04 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs André GUILLAUME, Maire, Valérie HELARY, Bernard HELARY, Virginie LACHIVER, Michel LE VOGUER, Mickaël LE CHEVANCE, Katell ROBIN, Céline FELIN (arrivée à 20h07), Catherine HANOT, BOURSE Mélina (arrivée à 20h19).

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Jean-François PRIGENT

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS : Jean-Didier SAINT-JALMES, HILLION Béatrice

A DONNE POUVOIR : Fabrice ROLLAND a donné pouvoir à Bernard HELARY
Secrétaire de séance : Valérie HELARY

Nombre de membres en exercice :	***14***
Nombre de membres présents :	**10**
Nombre de membres votants :	**11**
Nombre de membres absents :	**3**
Nombre de membres exclus :	**0**

26-03-06 / Taxe Foncière LE BOUTOU

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal que suite à l'acquisition par la commune de la propriété sis au 6 le Grand Chemin, il a été omis par le notaire dans le décompte final de procéder au remboursement au prorata de la taxe foncière d'un montant de 4364 euros soit 3091,17€ à Monsieur GUERVILLY olivier.

Ouï l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à L'unanimité

DÉCIDE de verser au demandeur ci-dessus la somme de 3091.17€

MAIRIE DE TREGUIDEL 22290

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR COPIE CONFORME,

LE MAIRE,
ANDRÉ GUILLAUME.